

**LA DUREE DU TRAVAIL EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE :
QUE PENSER DE LA COMPARAISON PROPOSEE DANS UN DOCUMENT
DE JANVIER 2012 PUBLIE PAR COE-REXECODE?**

Odile Chagny
Billet du CEP
18 janvier 2012

COE-REXECODE REINVENTE LA METHODE DIRECTE D'ESTIMATION DE LA DUREE EFFECTIVE DU TRAVAIL

- Le [document](#) applique la [méthode dite « directe »](#) d'estimation par la moyenne des heures effectives de travail déclarées par les individus dans les enquêtes en continu sur les forces de travail. Dans [les enquêtes dites « en continu »](#), les interrogations couvrent l'ensemble de l'année¹), il est alors possible de calculer une durée effective annuelle en établissant une moyenne des durées hebdomadaires effectives sur l'ensemble de l'année et de la multiplier par 52, le nombre de semaines calendaires.
- On considère que les enquêtes forces de travail (EFT) en continu auprès des ménages sont les plus adaptées pour éclairer les hiérarchies de durée du travail entre pays, car elles sont basées sur un mode d'interrogation commun s'appuyant sur les définitions internationales de la durée effective du travail (BIT) , permettent une meilleure perception de certaines composantes, en particulier des heures supplémentaires non rémunérées, et tiennent compte de l'ensemble des éléments affectant la durée du travail tout au long de l'année (congs, jours fériés, absences, etc.).
- La méthode utilisée par Coe-Rexecode n'a rien de franchement innovant. Elle est utilisée par l'INSEE et la Dares pour calculer la durée effective des salariés dans l'enquête emploi en continu en France, elle est recommandée et utilisée dans le cadre des comparaisons internationales de durée du travail depuis une dizaine d'années (voir en particulier [Dares Document d'Etudes n°60 2002](#), [OCDE Perspectives de l'emploi 2004](#), [INSEE Données Sociales 2006](#), [Centre d'Analyse Stratégique 2006](#) , [Bureau of Labor Statistics 2009](#)).
- Si les EFT en continu permettent d'obtenir des résultats très comparables, il reste toutefois inévitablement des différences d'un pays à l'autre, en termes de population couverte, de mode de collecte des données, de différences d'interprétation du concept d'heures travaillées selon les pays.
- L'introduction récente des enquêtes en continu (2002 en France, 2005 en Allemagne par ex.) et les [ruptures](#) qui en découlent par rapport aux enquêtes annuelles rendent par ailleurs difficile l'utilisation de ces sources pour les comparaisons dans le temps, pour lesquelles les données de la comptabilité nationale (reprises par la base de données du [Groningen Growth Development Center](#) ainsi que par la base de données STAN de l'OCDE et, pour de nombreux pays dont la France et l'Allemagne, par la base de données des Perspectives de l'Emploi de l'OCDE), pour lesquels un effort important de cohérence avec les données de production est effectué, sont les plus adaptées.

Trois critiques majeures peuvent être adressées aux comparaisons proposées par l'étude de Coe-Rexecode

- Elles se focalisent sur la durée du travail des salariés à temps complet.
- Elles ne fournissent pas les éléments permettant de calculer une durée du travail pour l'ensemble des salariés voire l'ensemble des actifs (la note donne la durée effective des salariés à temps

¹ Plus précisément, les semaines de référence sur lesquelles les individus sont interrogés sont réparties uniformément tout le long de l'année, donc y compris pendant leurs congés. Ce n'est que récemment (années 2000) que l'ensemble des pays européens ont introduit ces enquêtes. Auparavant, les enquêtes étaient annuelles, et portaient sur une semaine de référence qui se situait au printemps, sans jours fériés.

complet, celle des salariés à temps partiel, mais pas le taux de temps partiel des salariés, qui est relativement difficile à trouver sur le site d'Eurostat

- Elles ignorent les [ruptures de série](#) inhérentes au passage des enquêtes annuelles aux enquêtes en continu.
- Il en résulte des biais importants pour la France. Le fait que la durée du travail des salariés à temps complet soit faible en France par rapport à d'autres pays est [relativement bien établi](#) en comparaison internationale. Mais l'un des [autres faits bien établis](#) est que le taux de temps partiel y est relativement faible, que la durée du travail des salariés à temps partiel est relativement élevée par rapport au temps complet, et que les horaires atypiques (petits boulots ou durées très longues) sont moins fréquents². A titre d'exemple, le tableau 1 résume ce qui résulte de la prise en compte de l'ensemble de ces facteurs vis-à-vis de trois pays considérés comme des succès en matière de performance du marché du travail, le Danemark, les Pays Bas ou le Royaume Uni (l'Allemagne est exclue pour des raisons méthodologiques expliquées ci-dessous). La durée effective du travail des salariés à temps complet est plus faible en France par rapport à tous ces pays (voir le tableau 1 ci-dessous), l'écart le plus important étant observé vis-à-vis du Royaume-Uni, l'un des grands pays de l'Union européenne où la durée du travail des salariés à temps complet est très élevée, [où il n'existe aucune législation sur le temps de travail](#) à l'exception de la directive européenne sur le temps de travail, où les heures supplémentaires sont une composante essentielle de la rémunération pour certaines catégories de salariés, mais où les heures supplémentaires non rémunérées sont également fréquentes. Dans tous ces pays, le taux de temps partiel est plus élevé, la durée du travail des temps partiels est plus faible qu'en France. Il en résulte que si l'on tient compte de l'ensemble des salariés, l'écart de durée du travail avec ces pays s'évanouit ou est considérablement réduit.
- Enfin, la France ne se distingue pas par un rythme de baisse particulièrement élevé du temps de travail, mais plutôt par les [modalités de cette baisse](#), et en particulier une moindre contribution du temps partiel.

Tableau 1

Données pour 2010		France	Danemark	Pays-Bas	Royaume-Uni
Durée annuelle effective des salariés à tc		1679	1727	1795	1856
Durée annuelle effective des salariés à tp	Heures par an	978	849	920	836
Taux de temps partiel	En %	18,6	27,6	50,6	26,7
Durée relative tp/tc	En %	58%	49%	51%	45%
Durée annuelle effective de l'ensemble des salariés	Heures par an	1548	1484	1352	1584

Sources : Eurostat, calculs de l'auteur.

² L'étude de Coe-Rexecode avance que ce serait une « *erreur méthodologique* » que de faire des moyennes pondérées des durées du travail des salariés à temps complet et à temps partiel (pondérées par le poids du temps partiel). Cet argument est incorrect. La durée effective moyenne du travail de l'ensemble des salariés dans un pays reflète forcément trois dimensions : la durée du travail des salariés à temps complet (*quels choix collectifs pour la durée légale ou conventionnelle ?*), la durée relative des salariés à temps partiel et à temps complet (*quelle dispersion des durées ?*), et le taux de temps partiel (*quels facteurs de réduction individuelle du temps de travail, quelles modalités de partage au sein des couples, d'insertion des étudiants dans la vie active, quelles incitations, etc. etc. ?*), et ce sont justement l'effet de l'ensemble de ces déterminants que les comparaisons internationales cherchent à mettre en évidence !

Les particularités de l'Enquête Force de Travail allemande rendent hasardeuse l'utilisation de cette source pour comparer la durée effective du travail à d'autres pays...dont la France

- Selon les données des comptes nationaux (CN), la durée effective du travail de l'ensemble des actifs occupés se montait en 2010 à 1439 heures en France³, et à 1408 en Allemagne. Toujours selon les comptes nationaux, la durée effective du travail de l'ensemble des salariés se montait à 1362 heures en 2010 en France, et à 1323 heures en Allemagne. Selon les données de l'EFT communautaire, la durée effective du travail de l'ensemble des salariés (à temps complet et partiel) se montait la même année 2010 à 1548 heures en France et 1631 heures en Allemagne (tableau 3).
- Ainsi, selon les données de la comptabilité nationale la durée effective du travail était légèrement plus élevée en France qu'en Allemagne en 2010 (de 3% pour les salariés, de 2,2% pour l'ensemble des actifs). Mais, selon l'EFT, elle était inférieure de 5% par rapport à l'Allemagne pour les salariés dans l'EFT communautaire. Pour les seuls salariés à temps complet, la durée effective du travail se montait dans l'EFT communautaire en 2010 à 1904 heures en Allemagne et à 1679 heures en France (-11.8% entre la France et l'Allemagne).
- La durée effective du travail des salariés à temps complet en Allemagne [ressort selon l'EFT parmi l'une des plus élevée de la zone euro](#), si ce n'est de l'Union européenne. Cette durée effective des salariés à temps complet est en outre très largement supérieure à la durée annuelle effective calculée pour les salariés à temps complet par l'institut IAB⁴ pour cette même année 2010 (1654,6 heures, soit un écart de +15,1%), ainsi qu'à la durée annuelle conventionnelle des salariés à temps complet telle qu'elle peut être calculée à partir des données de l'IAB (1684 heures, soit un écart de +13.1%). L'écart entre la durée collectée auprès des salariés à temps complet et la durée conventionnelle est nettement plus faible en France (1679 heures en 2010 contre 1568 pour la durée conventionnelle, soit un écart de 7,1%) (voir tableau 2 ci-dessous).
- De tels écarts sont difficilement explicables par les raisons généralement invoquées pour expliquer le niveau plus élevé de la durée du travail telle qu'elle est mesurée dans les enquêtes auprès des ménages (prise en compte de l'ensemble des heures supplémentaires, qu'elles soient rémunérées ou non en particulier).
- Ces écarts renvoient à des biais propres à l'EFT allemande : (1) le mode de collecte des données tend à surestimer la durée effective des salariés à temps complet en Allemagne en raison d'une sous-estimation des effectifs totalement absents au cours d'une semaine de référence pour cause de congés payés (voir une note de [P. Askenazy](#) et le tableau 2 ci-dessous) ; (2) l'EFT capte mal les emplois de « peu d'importance » en Allemagne ([ces emplois n'étaient pas non plus comptabilisés dans les sources administratives avant la réforme dont ils ont fait l'objet en 1999](#)). Il en résulte une forte surestimation de la durée des salariés à temps complet, ainsi qu'une forte sous-estimation du taux de temps partiel dans les données de l'EFT pour l'Allemagne publiées par Eurostat (26,7% en 2010, contre 34,7% selon les données de l'IAB basées sur les sources administratives et utilisées

³ Données cvs cjo des comptes trimestriels pour le troisième trimestre 2011. Les données ont été révisées en France, d'une centaine d'heure à la baisse, dans le cadre du changement de base

⁴ [L'institut IAB](#) est l'institut de recherche rattaché à l'agence fédérale pour l'emploi. Il est notamment en charge du calcul de la durée du travail pour les comptes nationaux et se base principalement sur des sources administratives et conventionnelles, selon une méthode dite « par composantes » où l'estimation de la durée effective du travail résulte d'une combinaison complexe de multiples sources de données.

dans le cadre des comptes nationaux), qui faussent les comparaisons (voir tableau 3 ci-dessous). Une refonte du questionnaire de l'EFT a été décidée et appliquée à compter de 2011 en Allemagne, afin d'améliorer la mesure des emplois de peu d'importance. Les biais sur les congés payés devraient en revanche perdurer.

- En ne corrigeant que de la sous-estimation du taux de temps partiel en Allemagne (l'effet sur la durée du travail des salariés à temps complet est difficile à estimer), la durée effective du travail de l'ensemble des salariés se serait montée en 2010 à 1499 heures en Allemagne (et non plus 1631), à comparer aux 1548 heures de l'ensemble des salariés en France. Une fois corrigée de ce biais, la durée du travail de l'ensemble des salariés est légèrement supérieure en France par rapport à l'Allemagne (+3%), et cet écart est très proche de celui que l'on observe dans les comptes nationaux (voir tableau 3 ci-dessous). La correction de la surestimation de la durée du travail des salariés à temps complet amènerait très vraisemblablement la durée du travail en Allemagne en dessous de celle de la France.
- En l'attente d'une amélioration de l'EFT allemande (prise en compte des congés payés et des petits boulots), les données de la comptabilité nationale devraient être la source privilégiée pour les comparaisons de durée effective du travail entre la France et l'Allemagne, du moins pour les salariés. Selon cette source, la durée effective du travail est très proche dans les deux pays, que ce soit pour les salariés ou pour l'ensemble des actifs occupés.
- Les données des comptes nationaux devraient également être privilégiées pour les analyses temporelles. Le passage à l'enquête en continu en 2005 a introduit une rupture de série en Allemagne (graphique 1), même si elle est moins visible qu'en France probablement en raison de la mauvaise mesure des congés payés. Sur la base des données des comptes nationaux, le rythme de réduction de la durée du travail de l'ensemble des salariés est très proche en Allemagne et en France (voir tableau 4 ci-dessous).

LA DUREE DES SALARIES A TEMPS COMPLET EST SURESTIMEE EN ALLEMAGNE DANS L'EFT

- La comparaison de Coe-Rexecode est établie sur la base de la durée hebdomadaire effective de tous les salariés à temps complet, qu'ils aient ou non travaillé au cours de la semaine de référence.
- Sur cette base, l'écart entre France et Allemagne est très élevé (1904 heures en Allemagne, 1679 en France, près de 12% d'écart, à comparer aux 7% d'écart que l'on peut calculer sur la base de la durée conventionnelle du travail des salariés à temps complet (1684 heures en Allemagne, 1568 en France, tableau 2).
- Que la durée du travail des salariés à temps complet soit faible en France par rapport à d'autres pays est un fait bien établi. Le niveau de la durée effective hebdomadaire des salariés à temps complet dans l'EFT en continu (donc collectée depuis 2005) est en revanche très (trop) élevée en Allemagne au regard de la durée conventionnelle et de la durée habituelle déclarée par les salariés à temps complet (tableau 2).
- Une note de [Philippe Askenazy](#) fournit une explication à ce phénomène. En raison du mode de collecte différent (face à face et téléphonique en France, face à face et par courrier si le foyer est parti en vacances, en Allemagne), il en résulte une probabilité beaucoup plus forte en Allemagne de ne pas capter les congés payés, les travailleurs renvoyant leur questionnaire une fois rentrés de congés en Allemagne, alors qu'ils sont contactés par téléphone en France.
- L'écart de proportion de salariés déclarant avoir été totalement absents au cours de la semaine de référence (pour quelque cause que ce soit, maladie, congés payés, formation, etc.) est en effet très inférieure en Allemagne par rapport à la France, et peu plausible ne serait-ce qu'au regard de la durée des congés payés (voir tableau 2). La correction de ce biais est difficile et demanderait une analyse fine de la décomposition des motifs d'absence totale au cours de la référence. Un calcul rapide et grossier de coin de table consistant à appliquer les mêmes absences qu'en France réduirait de moitié l'écart de durée entre la France et l'Allemagne, le ramenant dans des ordres de grandeur comparables à ceux calculés sur la base des durées conventionnelles (une durée inférieure de 6% en France par rapport à l'Allemagne, et non inférieure de 12%).

Tableau 2
Comparaisons de différentes sources de mesure de la durée des salariés à temps complet en France et en Allemagne

	Allemagne	France	Ecart Allemagne/France	
			en %	en heures
Durée conventionnelle annuelle	1684	1568	-6,9	-116
<i>durée hebdomadaire conventionnelle</i>	38,33	35	-8,7	-3
<i>jours fériés</i>	10,5	11		
<i>jours de congés payés</i>	29,8	25		
Equivalent hebdomadaire de la durée conventionnelle annuelle	32,4	30,2		
Durée hebdomadaire habituelle	40,6	39,4	-3,0	-1
ecart habituelle, conventionnelle en %	6	13		
Durée hebdomadaire effective ceux qui ont travaillé sem de ref	40,5	38,0	-6,2	-3
Ecart en % avec conventionnelle	5,7	8,6		
Durée hebdomadaire effective tous salariés tc en emploi	36,6	32,3	-11,8	-4
Equivalent annuel	1904	1679		
Ecart durée effective, durée conventionnelle en %	13,1	7,1		
Durée annuelle effective des comptes nationaux	1654,6			
% n'ont pas travaillé sem de ref	9,6	15		
<i>Calcul virtuel du % de ceux qui seraient absent sem de ref pour congés payés</i>	11,5	9,6		
<i>Calcul virtuel si les allemands avaient le même taux d'absence total sem de ref</i>				
Durée annuelle effective	1790	1679	-6,2	

2008, source IAB pour l'Allemagne pour durée conventionnelle, jours fériés et congés payés

NB: La durée annuelle est calculée sur la base d'une année type de 52 semaines (soit 364 jours, dont 104 jours de week-end) et en considérant que tous les jours fériés tombent systématiquement un jour ouvrable.

UNE FORTE SOUS-ESTIMATION DU TAUX DE TEMPS PARTIEL

- En 2010, selon l'EFT, 3 millions de salariés exerçaient une activité de « peu d'importance » (*geringfügige Beschäftigung*, dont font partie les fameux mini jobs rémunérés moins de 400€ par mois) en emploi principal, contre 4,9 selon les statistiques administratives. Des écarts sont observés pour toutes les tranches d'âges, mais ils sont plus élevés pour les jeunes et les seniors. L'introduction de l'enquête en continu en 2005 n'a que peu contribué à réduire les écarts entre sources.
- La difficulté à capter les emplois de « peu d'importance » dans le cadre de l'EFT est un problème récurrent en Allemagne, qui renvoie au flou entourant les frontières entre les situations d'emploi, de chômage et d'inactivité, et qui tient au statut historique de ces activités en Allemagne (des emplois à temps très partiel assortis d'une couverture sociale réduite, exercés par des femmes au foyer, des retraités, des étudiants, qui existent depuis la création des assurances sociales à la fin du XIXème siècle). Leur sous-estimation par l'EFT est apparue clairement quand ces emplois ont commencé à être comptabilisés par des sources administratives, avec leur réforme en 1999 qui les a transformés en mini jobs (moins de 400 € par mois) et a introduit les mini jobs (400-800 € par mois)). La sous-estimation a perduré en dépit de nombreuses modifications apportées au questionnaire allemand et de l'introduction d'une question sur l'emploi « au sens du BIT » ([voir diagramme ci-dessous, partie gauche pour le questionnaire 2010](#)).
- L'IAB () et le Statistisches Bundesamt ont [mené un projet commun sur la période 2008-2010](#) visant à éclairer les écarts entre les statistiques administratives et l'EFT et à quantifier l'effet relatif de différents biais possibles⁵. Cette étude a confirmé la difficulté pour les personnes exerçant ce type d'emploi d'appoint à s'identifier au statut d'actif occupé, ce biais expliquant une part élevée (1/4) des écarts constatés entre sources administratives et l'EFT. Ces résultats ont amenés l'office statistique fédéral à modifier la séquence des questions destinées à déterminer le statut d'emploi au sens du BIT à compter de 2011 ([voir diagramme ci-dessous, partie droite](#)), en démarrant le questionnaire par une question sur la perception subjective de leur statut par les personnes interrogées (question sur l'emploi « au sens du recensement »). L'étude a également montré que certains biais pouvaient conduire à une surestimation du nombre de petits boulots par les statistiques administratives (délais de prise en compte par exemple des radiations de ce type d'emploi, en raison des modes d'activité discontinus), dans des ordres de grandeurs nettement inférieurs.

⁵ Effet « statut principal », effet « enquête par proxy » (dans 25% des cas un autre membre a fourni les réponses au questionnaire), problèmes de classification des mini jobs (confusion par exemple entre les jobs à 1 € et le mini job).

Collecte des informations administratives sur les mini jobs :

Les emplois de faible activité (moins de 400€ par mois) sont définis par le code social, livre IV (§8 Absatz 1 Code social Livre IV, qui fixe leur régime particulier d'assujettissement aux assurances sociales). Avec leur réforme au 1er avril 1999, les entreprises ont été amenées à devoir déclarer ces emplois comme les autres emplois totalement assujettis aux assurances sociales. Les données sont déclarées aux caisses d'assurance vieillesse, puis transmises à l'agence fédérale pour l'emploi. Les données sont publiées après un délai de six mois.

Séquence des questions pour déterminer le statut d'activité dans l'EFT en Allemagne (à gauche 2010, à droite à compter de 2011)

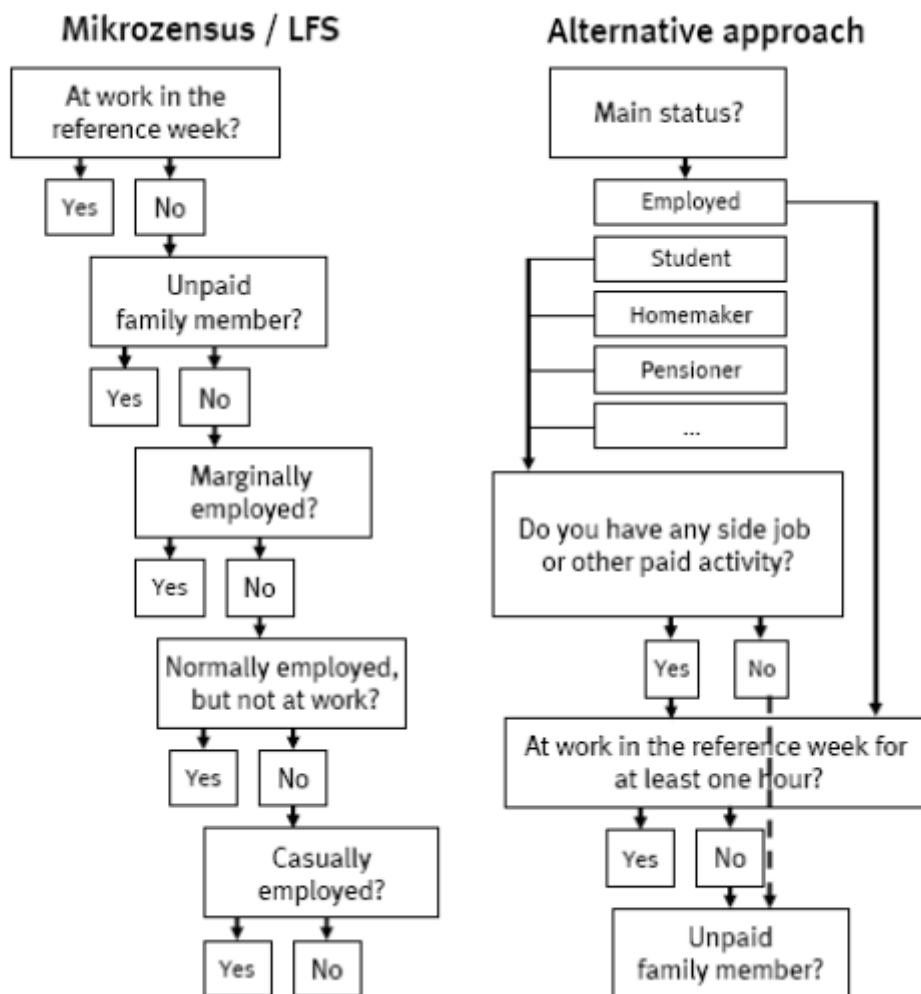


Tableau 3
Effet des corrections apportées à l'estimation de la durée effective des salariés (temps complet et partiel) en Allemagne

2010

	France	Allemagne	Ecart France Allemagne	
			En %	En heures
Source EFT				
Durée annuelle effective des sal à tc	1679	1904	-12	-225
Durée annuelle effective des sal à tp	978	883	11	95
taux de temps partiel	18,6	26,7	-30	-8
Durée tous salariés	1548	1631	-5	-83

Source EFT corrigée sous estimation mini jobs en Allemagne

Mauvaise prise en compte des petits boulots

taux de tp des CN	34,7
durée relative tp/tc	39%

Durée tous salariés en corrigeant du taux de tp	1548	1499	3	50
--	-------------	-------------	----------	-----------

Pour mémoire:

Durée annuelle conventionnelle salariés à tc	1568	1684	-7	-116
Durée annuelle tous salariés de la CN	1362	1323	3	39

Avec également correction "grossière" de la sous estimation des congés payés

durée des temps complets corrigée sur estimation	1679	1790,1	-6	-111
--	------	--------	----	------

Durée tous salariés en corrigeant du taux de tp et de la durée des tc	1548	1409	10	139
--	-------------	-------------	-----------	------------

Sources: Eurostat, IAB, INSEE, Données sociales 2006

L'ÉVOLUTION DE LA DURÉE EFFECTIVE ANNUELLE DU TRAVAIL

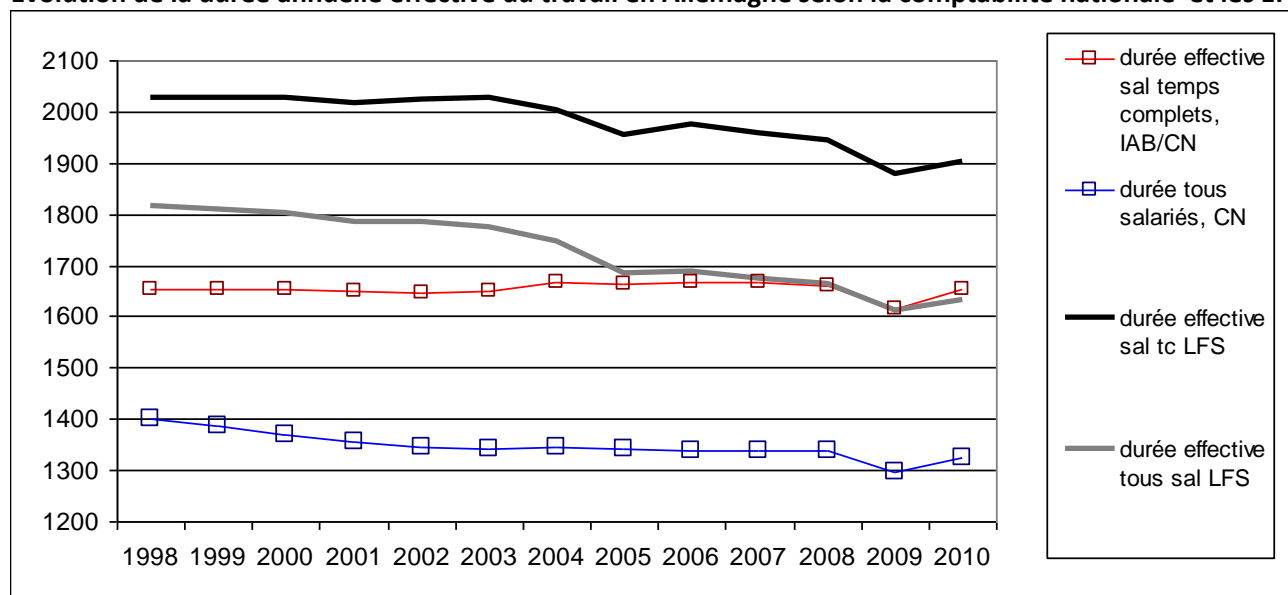
Comme en France, le passage à l'enquête en continu s'est traduit par une rupture (à la baisse) dans la durée effective du travail (voir graphique). Utiliser cette source pour mesurer les évolutions de la durée effective du travail conduit à surestimer amplement le rythme de baisse de la durée du travail (de 80% en Allemagne, de 140% en France, voir tableau 4).

Tableau 4
Evolution de la durée du travail des salariés 1998-2010
(TCAN en %)

	Allemagne	France
LFS, sal tc	-0,5	-1,2
LFS, tous salariés	-0,9	-1,2
CN sal tc	0,0	
CN tous sal	-0,5	-0,5
CN tous en emploi	-0,5	

Sources: IAB pour l'Allemagne, INSEE tableau 6212 des CN annuels
Eurostat pour les LFS

Evolution de la durée annuelle effective du travail en Allemagne selon la comptabilité nationale et les EFT



Sources : IAB, Eurostat